

Résolution adoptée à la séance plénière du 25 février 2020

Agir pour un espace public égalitaire

Déclaration du groupe de la CFDT

Agir pour un espace public égalitaire, pour beaucoup c'est un non sujet. Et pourtant ! Longtemps les urbanistes ont cru que l'espace public était neutre et qu'il n'avait pas de genre. On sait aujourd'hui qu'il n'en est rien.

Encore trop souvent les politiques d'aménagement urbain ignorent cette question alors que des études genrées, trop rares, sont faites qui montrent ces déséquilibres et aideraient aux choix politiques.

De plus, comment atteindre une parité de l'occupation de l'espace public sans une gouvernance paritaire des sujets d'urbanisme au sein des collectivités ?

C'est pourquoi, à l'occasion des prochaines élections municipales, le CESE attire l'attention de toutes et tous en interpellant particulièrement les pouvoirs publics et les collectivités territoriales sur cette question. La CFDT approuve cette démarche.

Bien sûr, l'espace public n'est pas interdit aux femmes, mais souvent il n'est pas construit ni organisé pour répondre à leurs besoins. Une prise de conscience récente de cette problématique a permis la mise en place de certaines mesures pour tenter de rééquilibrer la situation, à l'exemple des contraventions pour réprimer le harcèlement de rue, des campagnes de sensibilisation, de la publication de guides ou encore de l'organisation de marches exploratoires.

Pour la CFDT, beaucoup reste à faire pour que ces démarches se généralisent et soient intégrées dans l'ensemble des politiques publiques. C'est pourquoi il est essentiel que la société civile organisée s'approprie ce sujet et s'implique dans des actions pour aller plus loin et changer en profondeur la situation.